



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme GUY ET SOLANGE GELARD
3 ROUTE DE REDON
44530 ST GILDAS DES BOIS
02 40 01 43 94 06 24 52 79 24

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien UPH et Fournitures

Le client déclare que :

Equipe : Gautier
Paul

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 03/09/24

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à St Gildas des bois le 03/09/24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° CA : 4100483

D'un montant de 110 €

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

☐ VMI OU ☒ VPH

REF Client :	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :
902.22	Pedro	escalier pontable		GM	AAAX2 AX2 Machine pontable service garage		18 mois Sep-2023
03/09/24	Gautier Paul					prévoir by pass 2025	Sept 2025

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.

PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairstec et Eoltec si besoin